

**\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_**

**Lettre d’information - n°3/2022 – 18 juillet 2021**

**\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_**

**Compte-rendu de l’assemblée générale**

**de l’association les Amoureux de Porquerolles,**

**du 9 juillet 2022**

**Ordre du jour**

* Introduction…………………………1
* Rapport moral 2021-2022
* Objectifs 2022-2023……………….6
* Rapport financier année 2021……7
* Renouvellement du CA……………8
* Cocktail dans les jardins

L’assemblée générale de l’association 2022 sera suivie de l’intervention de Monsieur Jean-Pierre Giran, Maire de Hyères et Premier vice-président de la Métropole TPM.

1. **Rapport moral et objectifs 2021-2022**

 André de Marco, Président

Rappel des objectifs prioritaires pour l’année 2021-2022

1. Régulation de la fréquentation

2. Mise en service du « Sealine »

3. Vie de l’île : relancer les actions de Smilo avec priorité sur :

 Eau, Déchets, Climat/Énergie

4. Les consultations sur le mouillage organisé

5. Les consultations sur l’aménagement du port

6. Projet *« Quelles perspectives pour l’avenir de Porquerolles ? »*

1. **Régulation de la fréquentation**

Premiers résultats (été 2021)

Mise en place des premières mesures de régulation

* Fixation de quotas journaliers maximum, pour l’ensemble des navettes (6000, dont 4000 pour la TLV et 2000 pour les autres bateliers)
* Réservation préalable navettes TLV par Internet (60%)
* Communication préventive (Affichage, Réseaux sociaux, Waze)
* Succès des bus de la ligne 67 pour alléger le trafic sur la presqu’ile de Giens et le parking à la Tour Fondue
* Test de départ depuis le Port Saint-Pierre à Hyères
* Début de prise en compte des arrivées directes (Arrêté d’interdiction d’échouage (« beatchage ») sur toutes les plages de Hyères)

*Ce sont des avancées importantes, enfin basées sur les objectifs quantifiés, à partir desquels il devient possible de réaliser des évolutions concrètes.*

Suites souhaitées

* A minima reconduction de toutes ces mesures pour l’été 2022
* Réaliser une nouvelle enquête de satisfaction auprès des visiteurs et des insulaires, à partir de laquelle des améliorations pourraient être apportées
* Rechercher un meilleur lissage entre les jours les plus chargés (mardi, mercredi, jeudi) et les jours plus fluides
* Contrôles aléatoires du respect des quotas fixés par un tiers indépendant
* Prendre en compte les accès par de petites embarcations à caractère commercial, par le port ou sur les plages
* Améliorer le fonctionnement de la gare maritime de la Tour Fondue, mal conçu dès le début.
1. **Avancement du « sealine »**
* Mobilisation générale pour la participation à l’enquête publique.

*Merci à toutes celles et ceux qui ont déposé leurs observations.*

* Le Commissaire enquêteur a rendu fin mars un avis favorable
* Attente de la confirmation des autorisations administratives (Préfecture, Commission européenne, ARS, etc.)
* Début des travaux en septembre 2022 pour mise en service à l’été 2023
* Des mesures de gestion responsable de la consommation d’eau devront être mises en place, mais aussi de préservation de la nappe phréatique
1. **Vie de l’île**

Le comité insulaire qui réunit les associations et les activités économiques et culturelles de l’île, avec les référents techniques de la Mairie, de la Métropole, et du Parc national a repris ses activités après les interruptions liées à la Covid sur les trois thématiques : Eau, Déchets, Climat/Énergie

* Eau : point sur le calendrier du sealine et sur la future station d’assainissement.
* Déchets :
	+ Zéro plastique, un bon début grâce à l’implication de plusieurs commerçants et l’opération Cannes de Provence mais encore des progrès à faire.
	+ Retards pour les points de collecte du tri sélectif.

Mise en service de nouvelles poubelles sur la place d’Arme, avec un compacteur permettant une plus grande capacité et réduisant les volumes pour le transport des déchets sur le continent.

* + Mais, toujours des comportements inadaptés du public pour le dépôt de déchets dans les poubelles, pour le respect des consignes de tri sélectif, et le jour réservé aux encombrants.
	+ Une étude va être lancée pour la valorisation des déchets végétaux du village.
* Énergie – Climat

 Hormis la rénovation énergétique du Hameau du PNPC, aucune avancée pour :

. La réduction de la consommation d’énergie de l’île

. La réduction des émissions de gaz à effet de serre

. Le développement des énergies renouvelables

. L’adaptation aux impacts sur l’île du dérèglement climatique

1. **Consultation sur le mouillage organisé**
* Participation de l’association aux réunions de concertation lancées par le Parc national en 2021 avec les associations d’usagers, les professionnels du nautisme, les pêcheurs et le tourisme
* Objectif principal : Protéger les herbiers la détérioration des herbiers posidonie causée par les ancres
* Le projet s’inscrit dans les politiques et les stratégies nationales et méditerranéennes de régulation et de sécurité de la navigation, de préservation de la biodiversité, et de renforcement des aires marines protégées.

La posidonie joue un rôle majeur dans l’écosystème marin

* Les herbiers de posidonie sont un lieu de vie et d'alimentation pour les poissons

Ce sont aussi des frayères (lieu de ponte) et des nurseries (croissance des juvéniles)

* Ils rendent de nombreux services écosystémiques en
	+ Piégeant le carbone
	+ Produisant de l’oxygène
	+ Stabilisant les fonds marins
	+ Protégeant les plages contre l’érosion
* Mais, leur croissance est très lente : moins d’un mètre par siècle ! Leur déclin global depuis un siècle est de 34%.

Causes : Raclement des fonds marins par les ancres et les chaînes, élévation de le température et l’acidité de la mer, rejets toxiques de la côte et des bateaux (eaux grises et noires).

Les comptages de bateaux au mouillage ces dernières années font apparaître

* Des moyennes journalières de 600 à 800 unités, avec des pics dépassant 1000
* 85% du mouillage est concentré sur la façade nord de l’île
* 50% des bateaux sont mouillés dans la posidonie
* 4% sont ancrés sur d’autres habitats marins fragiles

Le projet en bref

* Les premières ébauches du PNPC présenteraient un potentiel d’environ 550 places, pouvant aller à 900 places si mise à couple des petites unités dans les ZMEL*(zone de mouillage et d’équipements légers).*
* Création de 3 types de zones autour de l’île

 - mouillage libre sur ancre (fonds sableux)

 - mouillage obligatoire sur bouée à ancrage écologique (posidonie)

 - mouillage interdit (fonds ou espèces à protéger)

* Les discussions sont en cours sur : positionnement des zones, nombre de bateaux, modalités de fonctionnement, calendrier, etc.

**Nous ne sommes qu’au début de la concertation**

Prochain atelier : 20 juillet 2022

1. **Consultations sur l’aménagement du port**

Objectifs généraux (extrait du cahier des charges de l’étude)

* *« Les espaces publics du port de Porquerolles apparaissent peu qualitatifs et attractifs.*
* *Les traitements de sols restent pauvres et le mobilier urbain est de médiocre qualité, notamment au niveau de l’espace d’attente des voyageurs autour de la capitainerie, et à l’entrée du village.*
* *Le môle central et les espaces de la zone artisanale en enrobé, avec un mobilier urbain vétuste et une absence d’ombre, n’offrent pas des circulations piétonnes agréables.*
* *Les bâtiments du port ne répondent pas aux besoins de la capitainerie et des usagers.*
* *La haute fréquentation à la belle saison se caractérise par des conflits d’usage »*

Les associations participent à la consultation lancée en 2021 par la Métropole

* 2 premières réunions (24/03 et 04/05) pour es attentes des iliens

* Deux demandes préalables du collectif des associations :
* Pour ne pas reproduire les erreurs de la gare maritime, impliquer les parties prenantes dans une véritable concertation tout au long du projet.
* Avoir un repressentant du collectif au comité de pilotage du projet.

Demande acceptée. C’est Isabelle Rossi qui représente le collectif des associations (où figure également l’adjointe spéciale Anaïs Delaygues)

Parmi les premières observations du collectif des associations :

* Commencer par définir les orientations et les objectifs stratégiques du port
* Hiérarchiser les aménagements en fonction des enjeux prioritaires et de l’urgence
* Prioriser la mise en conformité des équipements sanitaires (nombre et disponibilité)
* Apporter des solutions aux principaux problèmes récurrents (triangle des pêcheurs, office de tourisme, circulation, abris, station d’avitaillement, eaux usées, etc.)
* Préserver et mettre en valeur les éléments patrimoniaux présents
* Anticiper les impacts du dérèglement climatique pour la sécurité du port et des bateaux
* Équilibrer les usages publics et les activités économiques

 **L’atelier prévu le 29/06 a été reporté sans explication**

1. **Projet *« Quelles perspectives pour l’avenir de Porquerolles ? »***

Notre association avait présenté des pistes de travail en 2020.

Elles ont commencé à faire l’objet de commentaires mais le débat n’était pas véritablement encore enclenché.

Première étape : dans la réunion qui va suivre l’AG à 11h, monsieur Jean-Pierre Giran nous fera part de ses positions, en qualité à la fois de Maire de Hyères et de 1er Vice-Président de la Métropole. Le compte-rendu de cette intervention sera envoyé fin juillet.

Nous comptons poursuivre nos propositions de réflexions communes avec les différents acteurs de l’île.

1. **Autres activités**

Soutien à des initiatives pour la vie de l’île

* 2019 : SNSM de Porquerolles
* 2020 : Association des parents d’élèves pour cours de voile et ferme pédagogique
* 2021 : Association des jeunes actifs de Porquerolles pour la rénovation du terrain de tennis
* 2022 : non encore fixé.

Informations

* 5 numéros de la lettre de l’association depuis l’AG de 2021,
* 5 numéros ou Flash spéciaux de « *Porquerolles Infos ».*

**Objectifs prioritaires pour 2022 - 2023**

1. Suivi de la régulation de la fréquentation :
	* Bilan de la saison 2022, leçons à tirer, évolutions à proposer.
	* Demande d’un contrôle du respect des quotas pour les navettes et d’une étude de satisfaction des iliens et des touristes
	* Régulation des arrivées directes par de petites embarcations à usage commercial (« NUC ») par le port et par les plages.
2. Suivi de la mise en service du « Sealine » et de la gestion responsable de l’eau
3. Intensifier le programme d’action des 5 thématiques de Smilo :
	* Eau : « Sealine » et gestion responsable de l’eau
	* Déchets :
		+ Aménagement des points collectifs de collecte
		+ Campagne d’information sur le tri sélectif
		+ Suite campagne « Zéro plastique »
		+ Étude sur la valorisation des déchets végétaux
	* Énergie- climat :

Proposer un plan d’action pour la réduction de la consommation d’énergie de l’île, la réduction des émissions de gaz à effet de serre, et pour l’adaptation aux impacts sur l’île du dérèglement climatique

1. Poursuite de la participation active :
	* À la consultation sur le mouillage organisé
	* À la consultation sur le projet d’aménagement du port
	* Aux travaux sur le nouveau plan d’action pluriannuel du PNPC
2. Relancer le débat « Quellesperspectives pour l’avenir de Porquerolles ? »
3. **Deux nouveaux enjeux prioritaires :**  **Risque Incendie et sécurité**

La réalisation de ces objectifs nécessite du temps, de la persévérance et du travail.

*« La persévérance, c’est ce qui rend l’impossible possible, le possible probable et le probable réalisé »*

Nous devons poursuivre les actions collectives avec les autres associations et un dialogue constructif avec la Mairie, la Métropole, le Parc national et la Préfecture.

Nous allons proposer aux membres de l’association intéressés par certains projets de se porter volontaires pour apporter leur concours.

**Le rapport moral et les objectifs prioritaires juillet 2021/juillet 2022 est adoptés à l’unanimité des membres présents et représentés.**

**2) Rapport financier 2021**

Olivier Gillet, Trésosier

La gestion de l’association est relativement simple :

* Recettes : les cotisations des membres (15 € - 20 € - Bienfaiteurs > 50 €)
* Dépenses : les frais de fonctionnement de l’association et soutien à des activités de l’île
* En 2020 et 2021 nous avons également géré le budget communication de Cap 2050 à partir d’une subvention de la Fondation de France au Parc national

Partie association

* **Recettes** : cotisations des membres *(un grand merci aux membres bienfaiteurs)*

 **2 980,00 €**

* **Dépenses** :
	+ Assurance responsabilité civile 299,36
	+ Assemblée générale 2021 500,00
	+ Frais de banque 69,46
	+ Don pour fleurir le cimetière 100,00
	+ Don aux Jeunes de Porquerolles (terrain tennis) 1 000,00

 **Total 1 968,82 €**

* **Résultat**  **+ 1 011,18 €**
* **Solde bancaire au 31/12/201 9 042,54 €**

Partie Cap 2050 (PNPC/Fondation de France)

* **Recettes**
* Solde de la subvention au 31/12/2020 1 750,53
* 4ème versement subvention 2 000,00

**Total 3 750,53 €**

* **Dépenses 3 750,53 €**

(Editions – Exposition – Matériel audio – Réunions)

**Le rapport financier de l’année 2021 est adopté à l’unanimité des membres présents et représentés**

1. **Renouvellement du conseil d’administration**

Conformément aux statuts de l’association, il est procédé chaque année au renouvellement d’un tiers des douze membres du CA (membres élus en 2018).

**Ont été réélus** :

* + Barthélemy Gilles
	+ Gillet Olivier
	+ de Marco André
	+ Le Ber Adèle

**Composition du CA**

* + Ingrid Blanchard
	+ Michel Barbier
	+ Gilles Barthélemy
	+ Oliver Carage
	+ Sabine Chautard
	+ Barthélemy Gilles
	+ Michel Dalmas
	+ Joëlle Delannoy Martin-Chave
	+ Monique Devictor
	+ Gillet Olivier
	+ de Marco André
	+ Le Ber Adèle

**Le C.A. a élu son bureau**

* + Président : André de Marco
	+ Vice-présidents : Sabine Chautard – Michel Dalmas
	+ Secrétaire générale : Adèle Le Ber
	+ Trésorier : Olivier Gillet

**\_\_\_**